# Lettre à Monsieur Mesmer, et autres pièces concernant la maladie de la DIIe Berlancourt de Beauvais / [Fournier-Michel].

#### **Contributors**

Fournier, Michel. Mesmer, Franz Anton, 1734-1815.

#### **Publication/Creation**

Beauvais: P. Desjardins, 1781.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/byeqdcau

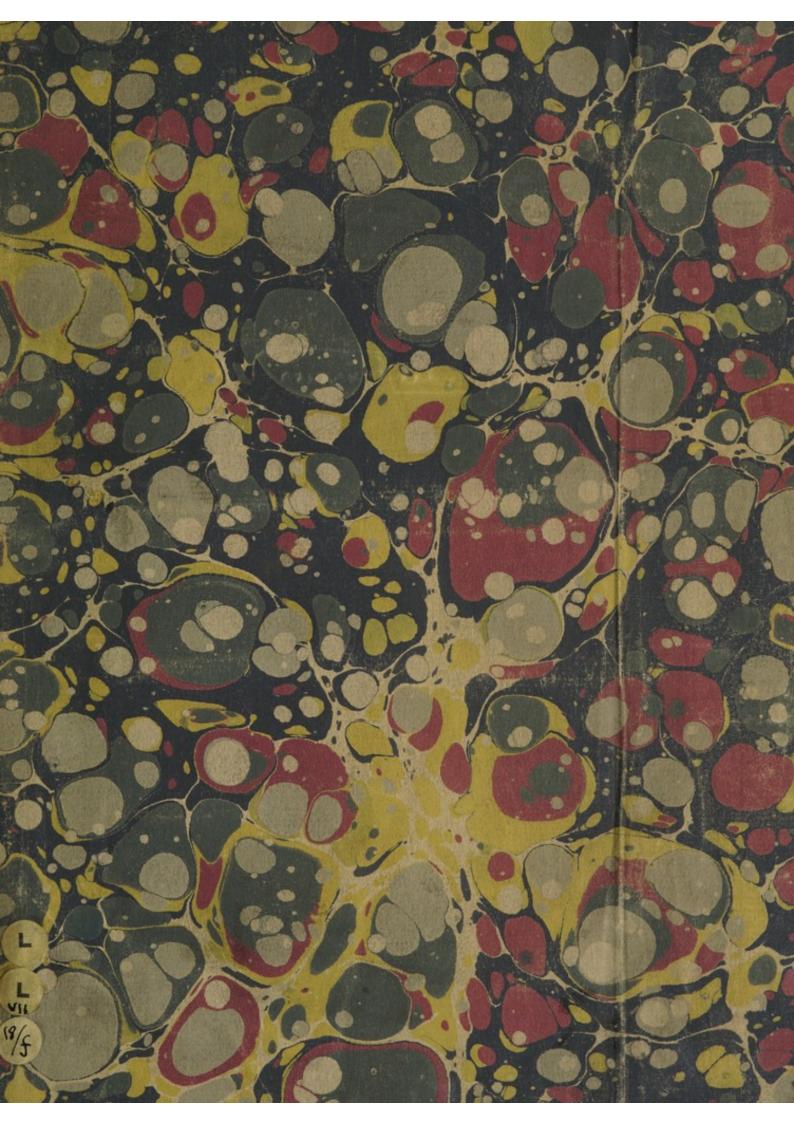
#### License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

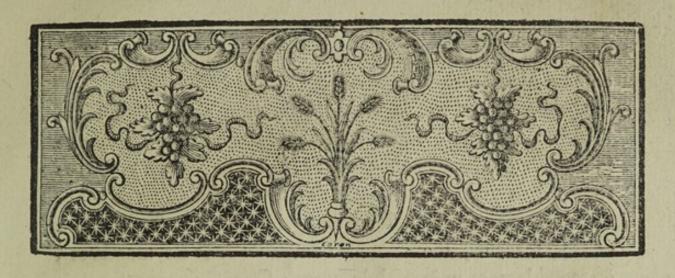


Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



23125/1 By Fairnfeirmichel

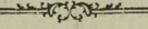




## LETTRE

### A MONSIEUR MESMER,

Et autres Pieces concernant la Maladie de la Dile. BERLANCOURT de Beauvais.



BEAUVAIS le 4 Août 1781.

### MONSIEUR,

Vos soins paternels, en rendant la santé à ma niece, ont excité toute ma reconnoissance; mais je tenterois en vain d'exprimer la vivacité de mes sentimens. Je sens, Monsieur, & je sens très-vivement ce que vous avez fait pour elle: c'est tout ce que je puis dire.

Ma niece m'a toujours été extrêmement chere. Orpheline dès l'âge de neuf ans, & confiée par les loix à mes soins, j'ai vu développer sous mes yeux les douces qualités de son



cœur. Ma tendresse s'en est accrue chaque jour; & je l'aime comme ma propre fille.

Quelle ne fût pas la violence de mon chagrin, lorsque l'existence d'une personne aussi chere devint tout-à-coup une source d'amertumes pour moi! A l'âge de seize ans ma niece tomba dans un état de maladie déplorable, sujette à de longs & fréquens accès de douleurs inexprimables dans la tête, avec délire, terreur, mouvemens convulsifs dans les membres, & tremblement universel du corps; successivement frappée de paralysie sur la langue, les yeux, les bras & la jambe gauche; elle étoit constamment muette & impotente, souvent aveugle ou borgne, quelquesois sourde.

Pendant cinq ans de tourmens excessifs, ou d'assistions variées, ma niece n'avoit tourné les yeux vers le ciel que pour lui demander la mort; & cependant au moment que j'écris, j'ai, graces à vous, Monsieur, le bonheur de converser familiérement avec elle : elle peut lire dans mes yeux toute la satisfaction que me donne le rétablissement de sa santé : elle répond aux expressions de mon amitié pour elle par les expressions de son amitié pour moi : les personnes qui venoient autresois la visiter par pitié, elle va les trouver pour leur témoigner sa gratitude; en un mot, ma niece jouit de toutes ses facultés : elle voit, parle, marche, agit librement, & désire vivre autant qu'elle a désiré mourir.

Ce changement miraculeux vous est dû, Monsieur, n'est dû qu'à vous, & dit tout par lui-même. Des témoignages de reconnoissance & d'admiration ne pourroient ajouter à l'exposition du fait. C'est donc à publier le fait que je dois m'attacher uniquement. Veuillez bien vous rappeller qu'il y a déja quelques mois je vous exprimai le désir de le faire con-

noître par la voie de l'impression. Vous me témoignates votre répugnance pour ce genre d'éclat: je me tûs: mais instruit aujourd'hui par les papiers publics que plufieurs de vos malades ont passé pardessus vos délicatesses, je deviens libre, & vais suivre l'exemple que j'aurois souhaité leur donner.

La marche que je suivrai dans cet objet sera très-simple.

1°. Je ferai imprimer cette Lettre. Elle fervira d'Avantpropos à ce que je dois ajouter.

2º. Je donnerai la narration succincte des accidens arrivés Journal parsucceffivement à ma niece pendant l'espace de cinq ans : c'est- doit paroîà-dire, depuis le 15 Juin 1775. jusqu'au même mois de 1780, tre incestems auquel vous avez bien voulu lui donner vos foins.

3°. Je ferai l'exposition des divers effets qu'elle a éprouvés par vos traitemens, & des avantages qu'elle en a retirés.

4º. Je constaterai les malheurs de ma niece par un Mémoire à consulter dressé par un homme de l'art à Beauvais, après la premiere époque de la maladie. Il en a été dressé plusieurs autres depuis ce tems-là; mais ce seroit abuser de la patience des Lecteurs que de les leur présenter.

5°. Je pourrois également constater les difficultés que la maladie présentoit à l'art en produisant la consultation que j'ai en main de plusieurs célebres Medecins, tels que MM. Haller , Lieutaud , Lassonne , Tronchin , Bouvard & Lorry ; mais l'intérêt des Lecteurs me porte à les supprimer. Ce long détail seroit trop fatigant pour eux.

6º. Un certificat de mes compatriotes, qui ont vu précédemment ma niece en état de maladie, & qui la voient dans fon état actuel, prouvera la vérité de ce que j'aurai dit du changement opéré par vos soins. Ce certificat sera trèssimple, pour qu'il puisse être indistinctement signé par des personnes de tous états. Aii

Ibid.

Puisse ma voix faire quelque impression sur mes concitoyens, leur inspirer le vrai désir de rendre à vos talens la justice qui leur est due, les engager à résléchir sérieusement sur l'importance de la découverte que vous annoncez, & ne vous laisser aucun doute sur les sentimens d'estime, de reconnoissance & d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & trèsobéissant Serviteur, Fournier-Michel, Trésorier de France.



### RAPPORT de la Maladie.

MARIE-ANNE-JEANNE BERLANCOURT est née à Beauvais le 15 Juin 1757. Son enfance a été délicate & non pas maladive. Cependant elle a connu les maux de tête dès le bas-âge. A neuf ans elle perdit ses pere & mere: elle a passé les deux années suivantes auprès de sa grand'mere maternelle. Dès onze à quatorze ans son éducation a été confiée aux Dames Religieuses du Tiers-Ordre de Saint François à Beauvais; après quoi elle a vécu chez son oncle & tuteur sous les yeux de sa tante.

Vers l'âge de douze ans, on s'apperçut que la D<sup>11e</sup>. Berlancourt se mouchoit excessivement. Il se forma des engorgemens autour des oreilles : les paupieres se borderent de rouge : il s'y manisestoit des boutons très-incommodes qui,

de leur naissance à leur maturité, suivoient le cours des maux de tête, & annonçoient leur commencement & leur fin : les fignes de nubilité qui parurent à treize ans, & se soutinrent les années suivantes avec trop d'abondance, ne changerent rien à l'état des yeux, des oreilles, & de l'humeur muqueuse.

Le 15 Juin 1775. la D'11e. Berlancourt affistant à Vêpres, fut inopinément attaquée de douleurs aiguës dans la partie antérieure du cerveau. Elle tomba par terre en état de convulfion accompagné de grandes douleurs dans tous les membres & jettant des cris perçans. On l'emporta chez elle : les douleurs & les mouvemens convulsifs durerent sept heures. La saignée du pied parut déterminer la paralysie sur la langue.

La parole revenoit fréquemment dans les premiers tems ; mais elle ne revint plus après le 28 Juillet (1775.) Le Mémoire à consulter dira la marche de la maladie & de son traitement jusqu'au 23 du même mois, le désordre des évacuations périodiques, la cessation de l'humeur muqueuse, la disparution des engorgemens, inflammation, & boutons

aux oreilles & aux yeux.

Deux ans après la malade eut la petite vérole. La maladie & la convalescence parurent avoir un cours heureux; mais le lendemain de la premiere sortie, les douleurs de tête reparurent. Elles furent terribles, quoique non accompagnées de mouvemens convulsifs, & durerent douze jours sans relâche. Depuis cette époque, elles n'ont cessé de tourmenter . la malade tous les huit ou quinze jours. Les accès ont toujours été précédés ou suivis de frayeur ou délire & de quelques heures de surdité : la durée dans leur violence étoit de fept ou huit heures.

La paralysie gagna bientôt la jambe gauche. Dans le principe elle se manisestoit par accès, mais dans la suite toute action cessa.

Successivement elle affecta les deux bras, tantôt l'un, tantôt l'autre; mais paroissant se fixer plus habituellement sur le bras gauche. Elle l'a réduit plusieurs sois à ne pouvoir se remuer sans le secours de la main droite: cet état sâcheux étoit même devenu presque habituel.

Ce qui se passoit pour les bras avoit également lieu pour les yeux. La lumiere les affectoit douloureusement. Ils perdoient alternativement la faculté de voir; mais l'œil gauche paroissoit plus susceptible de cet accident que le droit. Pendant tout le mois de Décembre 1779, il étoit frappé de cécité absolue. La malade se rendit à Paris en Janvier 1780. Elle y sit des remedes réputés analogues à ce genre de maladie pendant deux mois; après quoi elle se détermina à n'en plus faire. La faculté de voir étoit revenue, mais n'étoit point nette; & la douleur occasionnée par la lumiere subsistioit. La malade étoit forcée à rompre les rayons du jour en portant un voile.

Tel étoit l'état de la D<sup>11e</sup>. Berlancourt au mois de Juin 1780. Tourmentée de douleurs affreuses dans la tête, qui paroissoient être la source de ses autres maux, elle perdoit ses membres les uns après les autres. La marche constante de la maladie indiquoit assez qu'elle devoit s'attendre à les perdre tous de la même maniere. Nuls secours connus n'avoient été négligés; mais leur inutilité prouvée doit faire ranger leur administration au rang des soussances qui n'ont cessé d'accabler pendant cinq ans la D<sup>11e</sup>. Berlancourt.

### Traitements de M. MESMER.

LA Due. Berlancourt s'étoit retirée dans le Couvent de la Trinité à Paris, y supportant de son mieux la plus triste & la plus douloureuse des situations, lorsque M. Didier sils, son Chirurgien ordinaire, & devenu son ami, l'entretint de plusieurs essets opérés en sa présence par M. Mesmer. Il sut réfolu qu'on auroit recours à ce Médecin; & M. d'Esson sut employé à cet esset.

Dès la premiere visite, M. Mesmer décida que tous les maux connus de la D<sup>11e</sup>. Berlancourt étoient accidentels, & dûs à des obstructions dont le siege principal étoit dans la rate: il prouvoit son assertion, en dirigeant sur ce viscere l'agent quelconque qu'il fait agir. Cette action faisoit ressent tir à la D<sup>11e</sup>. Berlancourt tous ses maux jusqu'à perdre le sen-

timent.

Quelque concluante que parût être cette preuve dans les principes de M. Mesmer, elle ne pouvoit paroître déterminante pour les personnes qui s'intéressoient au sort de la Dile Berlancourt. En esset de tous les Médecins qu'elle avoit consultés, tant en Province que dans trois voyages qu'elle avoit faits à Paris dans cet objet, aucun n'avoit reconnu des obstructions. La maigreur, je dirai presque la diaphanéité de la malade, ne permettoit pas de penser que tous les gens de l'art se sussent trompés dans leurs nombreux examens.

M. Mesmer répondit à ces objections que le fait parleroit pour lui; mais qu'en attendant il assuroit que la guérison de la maladie ne commenceroit réellement, que lorsque le travail de la nature agiroit sur les obstructions.

Il étoit inutile de raisonner sur ce que l'on ne comprenoit pas. La D<sup>IIe</sup>. Berlancourt se logea dans une maison voisine de celle de M. Mesmer. Ce Médecin venoit la voir deux & trois fois par jour, ménageant sans doute sa délicatesse avec soin; car la D<sup>IIe</sup>. Berlancourt n'éprouva d'esset remarquable que celui dont on va parler à cause de la singularité.

Elle avoit été assujettie pendant quelque tems à un régime où il entroit du musc. Il est de présomption que l'agent employé par M. Mesmer opéra par la transpiration, puisqu'il émana pendant trois semaines par tous les pores de la D<sup>11e</sup>. Berlancourt une sorte odeur de musc qui se répandoit au loin, & qu'elle communiquoit à tout ce qu'elle touchoit.

Lorsque M. Mesmer eut préparé la malade pendant quelques jours dans son logement particulier, il jugea à propos de la rapprocher de ses autres malades. Les portes & fenêtres de la salle où ils étoient rassemblés étoient ouvertes : néanmoins la D<sup>11e</sup>. Berlancourt chancela dès les premiers pas, & tous ses accidens se renouvellerent. M. Mesmer la sit transporter dans une chambre voisine.

Cependant elle se familiarisa avec ses traitements, & s'apperçut bientôt que dans les intervalles, elle jouissoit d'une tranquillité inconnue depuis long-tems. Ses accès, quoiqu'aussi viss que par le passé, devinrent moins fréquens. D'ailleurs, la présence de M. Mesmer étoit faite pour la rassurer. On en pourra juger par le trait suivant. Une forte crise ayant rendu la D<sup>11e</sup>. Berlancourt entiérement aveugle, M. Mesmer l'assura qu'elle devoit se tranquilliser, puisqu'une autre crise lui rendroit recessairement la vue; & en esset cela se passa ainsi.

Les deux premiers mois se passerent dans ces alternatives

de bien & de mal. Un soir, la malade eut une crise violente: on l'emporta dans une chambre voisine. M. d'Esson qui se trouvoit auprès d'elle, la suivit; & en la soutenant, il s'apperçut que les hypocondres étoient dans un état de spasme excessif. Il en sortoit deux tumeurs considérables. Il crut devoir appeller M. Messner qui, sort occupé par d'autres personnes en crise, n'eut que le tems de s'approcher & de répondre ces mots dignes, ce semble, d'être remarqués: Voilà la guérison qui commence: le travail de la nature agit sur les obstructions.

Il annonçoit vrai. C'est de ce moment que la guérison de la D<sup>11e</sup>. Berlancourt a pris des apparences de réalité. Les deux tumeurs dont on vient de parler, perdirent bientôt de leur grosseur locale; mais apparemment elles gagnerent en étendue; car la malade gonsla successivement de toutes les parties du buste, y compris les épaules. On ne peut mieux comparer son état qu'à celui d'une personne enceinte de trois ou quatre mois, quoique la comparaison ne soit pas fort honnête. Une singularité remarquable est que sa taille inclina considérablement du côté droit. Il y a peu de tems qu'elle s'est redressée.

Les douleurs de tête étoient plus rares & supportables, la langue se délioit, les yeux s'éclaircissoient & se rafermissoient, la jambe reprenoit de la force & du mouvement, les bras étoient dans leur état naturel, lorsque la D<sup>11e</sup>. Berlancourt descendant de son appartement, se laissa, quoique en compagnie, cheoir si malheureusement sur l'escalier, qu'elle se sit une large blessure à la tête, & que toute la machine en sut vivement ébranlée. Dans la chaleur de l'action, elle eut la force de se rendre auprès de M. Mesmer, & de lui raconter en riant

son aventure; M. Mesmer ne l'entendit pas sans frémir, pansa la plaie lui-même, renvoya la malade chez elle avec précaution, la sit saigner, écrivit à ses parents de se rendre à Paris en cas d'événem ent, dont ilne jugeoit pas prudent de répondre. Ces pronostics fâcheux étoient très-sondés: la malade perdit tous les avantages acquis: la tête, la langue, les yeux & la jambe éprouverent de nouveau les accidens qui ont été décrits. Ensin après trois semaines d'inquiétudes, on sut en état de recommencer sur nouveaux frais.

Le rétablissement sut moins orageux qu'on n'avoit eu lieu de le craindre : les crises surent supportables. Au renouvellement de la belle saison, la D<sup>1le</sup>. Berlancourt se trouvant sortissée suffisamment, crût devoir choisir une demeure plus convenable qu'un hôtel garni pour une Demoiselle éloignée de ses parents. Elle entra aux Dames du Calvaire, non loin de la demeure de M. Mesmer. Monseigneur l'Archevêque de Paris voulut bien accorder les facilités nécessaires pour qu'elle pût suivre son traitement avec régularité.

Les Dames Religieuses avoient peine à croire que ce sût la même malade dont on leur avoit peint le triste état. Elles eurent bientôt l'occasion de changer de pensée. La D<sup>11e</sup>. Berlancourt sit une nouvelle chûte. Inutilement elle voulut la cacher : ses douleurs la trahirent. Il fallut la transporter une seconde sois auprès de M. Mesmer. Elle y séjourna un mois sans autre accident néanmoins de paralysie que beaucoup d'embarras dans la langue : ce qui paroît prouver assez invinciblement que le premier principe de la maladie avoit perdu de sa force.

Depuis ce tems-là, la cure de la D<sup>11e</sup>. Berlancourt a suivi un cours analogue aux principes de M. Mesmer. Ses ob-

structions gonflent jusqu'à un certain point, & puis elles diminuent par évacuation ou transpiration. Ces phénomenes se sont renouvellés & succédés plusieurs sois; & c'est, dit M. Mesmer, ainsi qu'il l'a prétendu d'avance, par ces travaux répétés que la nature peut uniquement opérer la cure radicale de la D<sup>11e</sup>. Berlancourt.

Il est à observer que les écoulemens par le nez, qui obligeoient cette Demoiselle à se moucher avec excès dans le commencement de sa maladie, n'ont pas reparu, non plus que les engorgemens autour des paupieres & des oreilles; mais il s'est opéré une révolution heureuse dans les évacuations périodiques. Elles n'ont paru qu'à termes réglés & en quantité désirable.

La malade n'a été foumise à d'autre régime qu'à celui de ne point commettre d'excès de manger ou de fatigue.

Elle a pris des bains dont l'eau étoit puisée dans le puits de la maison, M. Mesmer assurant qu'il étoit inutile de se pourvoir d'eau de riviere.

Elle a fait un usage assez fréquent de lavemens très-simples, la plupart d'eau pure.

Elle a bû quelquefois de la crême de tartre avec les autres malades de M. Mesmer; mais elle avoit la liberté de présérer la limonade, & même les cerises & les groseilles dans la saison de ces fruits.

Pour ne rien omettre, on doit ajouter que la D<sup>11e</sup>. Berlancourt est un des seuls malades de M. Mesmer à qui ce Médecin ait permis de prendre quelquesois de la manne. Il s'y est resusé long-tems; mais comme les gonslements de la malade, lorsqu'ils parviennent à un haut degré, ne laissent pas de la fatiguer, & qu'en pareil cas un malade est toujours pressé d'être dégagé, elle a obtenu par ses importunités, à quatre reprises dissérentes, la liberté de prendre une once & demie de manne. Ce ne sont pas certainement ces six onces de manne qui ont miraculeusement rétabli sa santé; mais il y a plus à observer. Chaque sois qu'elle a eu recours à cette purgation, elle a éprouvé des révolutions intérieures qui lui ont rendu les secours de M. Mesmer immédiatement plus essentiels que les jours précédens: ce qui semble indiquer que ce Médecin a des raisons inconnues, mais valables, pour rejetter les purgatifs ordinaires, quelque doux qu'on les dise.

Au moment que l'on écrit, la D<sup>1le</sup>. Berlancourt est pour quelques jours à Beauvais auprès de ses parents. On va détailler son état actuel avec autant de précision qu'il se pourra.

Elle est toujours sujette aux maux de tête qu'elle a eu dans le bas-âge, mais ils sont supportables; elle ne ressent plus depuis long-tems les douleurs violentes dont cette partie a été affligée, ainsi que cela a été dit.

Il n'y a rien à désirer pour le rétablissement de la langue. Elle n'a jamais aucun symptôme de surdité.

Les jours d'orage ou de mal-aise accidentel, la jambe gauche est susceptible de quelque pesanteur. C'est ainsi que les changemens de tems renouvellent le sentiment des anciennes blessures les mieux guéries; mais d'ailleurs la jambe est tellement renforcée, qu'elle supporte sans inconvénient la fatigue de très-longues promenades.

Le bras qui a été paralysé ne rappelle aucun souvenir de cet état.

Les yeux ont encore quelque chose de terne, qui laisse appercevoir que cette partie a été affectée; mais ils voient également bien de près & de loin, & n'ont depuis long-tems éprouvé ni douleur ni accident.

L'embonpoint est naturel, excepté dans les parties enflées où le travail visible de la nature occasionne des variations journalieres.

On a dit que la D<sup>1le</sup>. Berlancourt étoit née délicate. L'agent que fait agir M. Mesmer est-il capable de développer en elle des forces qui ont toujours paru étrangeres à sa constitution? Elle est assez jeune pour le pouvoir espérer; mais sur ce fait toute présomption de notre part seroit trop hazardée. Contentons-nous de dire que l'aspect de cette Demoiselle est quelque chose de bien étonnant pour toutes celles de ses connoissances qui ne l'ont pas vue depuis qu'elle est entre les mains de M. Mesmer.

#### MESMERO LIBERATORI,

Ob sanitatem incredibili modo restitutam,
Hos posuit versus grati animi Puella,
Quæ linguâ, pedibus & oculis diù capta,
Nullam ab Arte spem aut viam salutis expectabat.

Infans, cæca, trahens gressum, te, MESMERE, posco Verba, pedes, oculos; Ambulo, cerno, loquor.

BL.



## CERTIFICAT.

NOUS soussignés, certifions que la Demoiselle BER-LANCOURT qui, de notre connoissance, a été précédemment dans un état déplorable de maladie & paralytique de plusieurs de ses membres, tels que la jambe & bras gauche,

la langue & les yeux, est revenue de Paris marchant librement, usant de ses bras avec aisance, voyant les objets de près & de loin, parlant avec facilité, & paroissant jouir d'une bonne santé. FAIT & signé à Beauvais le 14 Août 1781. + FRANÇOIS-JOSEPH, Evêque-Comte de Beauvais. Mademoiselle DE LA ROCHEFOUCAULD. L'Abbé DE PRON-LEROY, Doyen de l'Eglise de Beauvais & Vicaire Général. du Diocèse. Borel, Conseiller d'Etat, Président, Lieutenant Général de Beauvais. Le Cher. DE LARROUX, Aide-Major des Gardes-du-Corps. DE LANDEVOISIN, Fourrier-Major des Gardes du Roi. LESCUYER, Juge Général de Police. Montaut, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi. LEGRAND, Avocat du Roi au Bailliage de Beauvais. LE-DOUX DE BEAUMÉNIL, Procureur du Roi au Bailliage & Siege Présidial de Beauvais. Fombert, Conseiller au Présidial & ancien Maire. LESCUYER, Ecuyer, Conseiller au Bailliage & Siege Présidial de Beauvais. LESCUYER DE MIVAL, Echevinen charge. Auxcousteaux de Terdonne Receveur des Impositions de l'Election de Beauvais. JACQ. Danse, Secrétaire du Roi, Maire de la Ville. A. MAINE, Docteur-Médecin de la Faculté de Montpellier. MICHEL, Avocat, Bailli du Chapitre. VUALON, Président au Grenier à Sel à Beauvais, & ancien Maire. Ruste, Lieutenant de Maréchaussée. Blanchart-Fouquier, ancien Juge-Consul & Echevin. DE NULLY DE LÉVINCOURT, Juge-Conful & Négociant. DE RUELLE, Maréchal des Logis des Gardes du Roi. DE LA CROIX, Receveur des Gabelles. CORNU, Trésorier de France. Le Cher. DE LABRO, Brigadier des Gardes du Roi. PARENT, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi. CHANTELOU, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi. D'ESTIBAYRE, Maréchal des Logis des Gardes-du-Corps du Roi. SALES, Fourrier-Major des Gardes-du-Corps du Roi. DE SALAIGNAC, Maréchal des Logis des Gardesdu-Corps du Roi. VUATRIN, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale & Société de Navarre, Pénitencier de l'Eglise de Beauvais & Curé de Saint Sauveur.

IS

KAGENECK, Brigadier des Gardes - du - Corps. SIMON. Conseiller au Présidial. DE ROANY, Capitaine d'Infanterie. Du FAYEL, Lieutenant en l'Election. LABORIE, Chirurgien Major des Gardes-du-Corps du Roi. REGNARD, Chanoine de la Cathédrale. VUALON DE VALOIR, Chevalier de Saint Louis & ancien Chef de Bataillon au Régiment de Piémont. VUALON, Secrétaire du Roi, Confeiller au Bailliage, ancien Echevin & Administrateur de l'Hôtel-Dieu. HENRY, Chanoine de Beauvais. DE LA GUERINIERE, Vicaire Général de Beauvais. Escouvette, Chanoine de Beauvais. Aux-COUSTEAUX DE COUVREUIL, Chanoine de Beauvais. P. J. Coûtel, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi. MICHEL DE LAVERSINE. P. HANIN, ancien Juge-Conful & ancien Echevin. NICOLAS MICHEL, Secrétaire du Roi. BERNARDET, Chanoine de Beauvais. MICHEL DE GOUS-SAINVILLE, Ecuyer. VIE, Doyen des Chirurgiens. MARTIN, Curé de Sainte Marguerite. Louis-Fr. Ticquet, ancien Juge-Conful & Echevin. LEMARCHAND, Chanoine de l'Eglise de Beauvais. Auxcousteaux de Conty, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. DUTRON. Le Cher. DE CONTY DE FERCOURT. BROCARD, Conseiller en l'Election. BICQUILLEY, Gardedu-Corps du Roi. BRÜCK, Garde-du-Corps du Roi.

Vu. Permis d'imprimer. A Beauvais le 23 Août 1781. LESCUYER, J. G. de Police.

A BEAUVAIS, de l'Imprimerie de P. DESJARDINS. 1781.

Spirite Department of the part The Ordina Reference of Contracts AT THE PARTY OF TH Particular description of the state of the s Later - Managara C. Calendaria de Carantes de Carantes

